



Propositions concrètes pour des réformes nécessaires

«Passeport professionnel», «Référentiel commun», deux formules qui peuvent sembler du jargon et qui pourtant recouvrent deux réalités concrètes.

Le Passeport professionnel, c'est l'idée simple que, pour continuer d'être une profession ouverte, le journalisme n'en reste pas moins un métier à part entière. Partant de ce constat de bon sens, tous les journalistes qu'ils aient suivi ou non une formation dans une école reconnue, qu'ils viennent du terrain ou plus simplement d'autres filières de formation, ont besoin d'un socle commun autour de l'éthique et des méthodes professionnelles afin de pratiquer un journalisme honorable.

Le Référentiel commun, c'est la proposition faite aux étudiants, aux familles de ces derniers, aux employeurs d'une formation, toujours diversifiée, mais reposant sur un ensemble d'acquis culturels, professionnels et techniques communs à tous les cursus de formation. En d'autres termes, mettre de l'ordre dans le paysage d'une formation pléthorique et très inégale en termes de qualité. C'est le gage d'un journalisme exigeant mis en œuvre dans une réalité complexe.

Tout au long de l'année 2010-2011, la Conférence nationale des métiers du journalisme (CNMJ) a travaillé durement sur ces deux sujets comme elle s'y était engagée le 29 septembre 2010 lors de sa première séance publique. Pour sa deuxième édition qui se déroule au Grand Palais de Paris, un an jour pour jour, après la séance inaugurale, la CNMJ présentera ses conclusions qui sont autant de propositions faites à la profession et à la puissance publique. L'une et l'autre ayant cheminé à nos côtés pendant toute la phase d'élaboration.

Le journalisme traverse une période d'incertitudes. Les nouveaux outils de diffusion de l'information, la multiplication des émetteurs, les difficultés de l'écrit en pleine phase de restructuration capitalistique chamboulent une configuration qui n'avait que peu bougé depuis le milieu du 20^e siècle. Dans cette mutation dont on ne fait qu'entrevoir les effets, la question de la formation des professionnels est devenue un paramètre central. C'est là l'objet de la CNMJ, que de réfléchir à une adaptation nécessaire des pédagogies d'apprentissages qui respectent les fondamentaux d'un journalisme consubstantiel à la démocratie. Cette réflexion ne vaut que proposition, mais sans elle point de prise en compte du chemin à parcourir pour que notre métier accomplisse au mieux ses missions auprès des citoyens.

Patrick Pépin,
Président de l'association CNMJ

Jeudi 29 septembre 2011 • 8h30-18h00

8h30 Accueil des participants

9h00 **Ouverture de la conférence**

Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication.

Les propositions de la CNMJ

Débat et animation : **Patrick Pépin**, président de la CNMJ

9h30-11h00 **Passeport professionnel**

La vocation du Passeport professionnel est d'attirer l'attention des journalistes récemment entrés dans le métier sur les enjeux moraux et les risques éthiques qu'ils vont rencontrer durant leur carrière. Depuis plus d'un siècle, l'exercice du journalisme a établi progressivement un ensemble de règles partagées, de bonnes pratiques, que l'on appelle généralement la déontologie, et que l'on trouve dans des codes, chartes et textes divers. Cette démarche devrait également sensibiliser aux enjeux majeurs de la profession : la sociologie des lecteurs, auditeurs, spectateurs ; l'économie des médias ; la fonction démocratique de l'information ; le droit de la presse.

Rapporteur : **Jacques Morandat**, directeur de la Fédération française des agences de presse avec **Didier Desormeaux**, représentant du Syndicat des éditeurs publics de programmes ; **Jean-Marie Charon**, sociologue au CNRS ; **Richard Lavigne**, directeur honoraire du groupe La Montagne.

11h30-13h00 **Un référentiel commun : savoirs et compétences**

Depuis qu'ils existent, les lieux de formation rendent des comptes et soumettent leurs projets à leurs instances de tutelle comme aux organismes professionnels. C'est légitime mais quelquefois compliqué en raison de la disparité des attentes et des critères de reconnaissance des diplômes.

La CNMJ a associé les pouvoirs publics, les professionnels et les écoles. Elle propose un nouveau référentiel du métier qui inventorie et classe les savoirs et les compétences à transmettre aux futurs journalistes. Si ce texte est bien sûr destiné à évoluer au fil des mutations de la presse et du monde, il a le mérite de synthétiser et d'harmoniser les réflexions de toutes les parties qui ont à statuer actuellement sur la formation des journalistes en France.

Rapporteur : **Édith Rémond**, présidente du Conseil des écoles publiques de journalisme, avec **Olivier Faron**, directeur adjoint du cabinet de Laurent Wauquiez, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; **Catherine Malinie**, de la mission des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; **Jean-Marie Chappé**, expert ; **Denis Ruellan**, chercheur.

13h00 Pause

15h00-16h00 **Fin du débat du matin et propositions des axes de travail 2011-2012**

16h00-18h00

Proposer des adaptations dans la pédagogie et dans les moyens d'apprentissage, c'est forcément réfléchir à notre métier de journaliste, comprendre ses forces et ses faiblesses. Penser le « comment faire », c'est rester inquiet face à ce questionnement simple : le journalisme n'est-il voué qu'à être imparfait ?

C'est pourquoi pour cette deuxième séance publique de la CNMJ, nous avons sollicité une philosophe – **Cynthia Fleury** – afin qu'elle interroge en toute liberté sur les vices et les vertus de notre métier.



conférence nationale des métiers du journalisme

www.cnmj.fr

